

## DETAILS DU TIRAGE

Aucun achat requis. Limite d'une participation par personne. Le prix consiste à être 500\$ en carte-cadeau, échangeable chez un détaillant de JELD-WEN. Le prix sera attribué par tirage au sort. Le concours se termine le jeudi 2 juin 2011 à 23 h 59 (HE). Le tirage au sort aura lieu le lundi 6 juin 2011 à 14 h (HE) chez Terrain Marketing, situé au 1751, rue Richardson, bureau 3108, Montréal, QC, H3K 1G6.

Pour participer, vous devez vous inscrire à l'infolettre de JELD-WEN et remplir les champs requis. Le gagnant sera dévoilé sur le site [www.jeld-wen.ca](http://www.jeld-wen.ca) ainsi que sur la page Facebook de JELD-WEN. Le jury du concours communiquera avec le gagnant par courriel, et le gagnant aura cinq (5) jours pour réclamer son prix suivant la date du tirage. Le prix sera envoyé par la poste. Pour réclamer son prix, le gagnant devra répondre à une question réglementaire d'arithmétique. Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler. La personne au bénéfice de laquelle un concours publicitaire est tenu, son employé, son représentant, son mandataire ou un membre du jury et les personnes avec qui ils sont domiciliés, ne peuvent participer à ce concours.